



Pour mettre fin à l'utilisation, la production, l'exportation et la constitution de stocks de mines

En 2000-2001, on a pu constater de nombreux signes positifs de l'appui grandissant dont bénéficie la Convention d'Ottawa. Au 1^{er} novembre 2001, en effet, 122 États avaient officiellement accepté de se plier à ses obligations, y compris l'Érythrée et le Congo-Brazzaville, qui ont récemment été parties à des conflits où des mines antipersonnel ont été utilisées. En avril 2001, la Grèce et la Turquie ont mis de côté leurs réserves concernant la Convention pour annoncer ensemble qu'elles y adhèreraient en même temps.

Parallèlement à ce soutien accru, on a assisté à des progrès en ce qui concerne le statut général et l'application de la Convention. En août 2001, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres a souligné qu'on utilise moins de mines antipersonnel depuis quelques années, que leur production a considérablement diminué – on est passé de 55 pays producteurs à 14 –, que le commerce des mines a pratiquement cessé et, fait remarquable, que plus de 50 pays ont détruit plus de 27 millions de mines antipersonnel.

Le succès repose sur les partenariats

Le succès de toutes les tâches relatives à l'universalisation, à l'application et au respect de la Convention repose sur la réaffirmation de l'engagement envers les coalitions de toute sorte qui furent à l'origine du mouvement en faveur de l'interdiction des mines. Le Canada continue d'accorder une importance prioritaire à la tâche d'assurer la viabilité de la coalition entre les États et des organisations clés telles que la CIMT et son volet canadien, Action Mines Canada (AMC), ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge.

La CIMT, lauréate du Prix Nobel de la paix, regroupe plus de 1 300 ONG et est largement reconnue comme étant le fer de lance de la Convention d'Ottawa au sein de la société civile. Pendant l'exercice 2000-2001, le

Programme de partenariat pour l'action contre les mines (PPAM) du MAECI a versé 346 000 dollars en appui au travail que la CIMT mène sans relâche en faveur de l'universalisation et de la mise en pratique de la Convention. Par cet apport, le Canada a aidé à financer les salaires et le fonctionnement du bureau de coordination de la CIMT à Washington, son centre de documentation au Yémen et ses relations avec les gouvernements. Le financement canadien a également aidé la CIMT à participer à la Deuxième réunion des États parties et aux réunions des comités permanents de la Convention.

Pour aider les ONG canadiennes à continuer de jouer une rôle de premier plan dans les efforts de la communauté internationale en vue d'éliminer les mines terrestres, le PPAM a versé 468 000 dollars à Action Mines Canada. Ce